



**LES RANDONNEURS DE  
TOURRETTE - LEVENS**  
Affiliés à la Fédération Française de Randonnée  
**AOTL RANDONNÉE et MARCHÉ NORDIQUE**



## Compte-rendu de la réunion de Bureau du 21 FEVRIER 2022

Le bureau s'est réuni le 21 février 2022 en présence de Marie-Françoise Benouahab, François Gasiglia, Monique et Gérard Ricciardi, Christiane et Gilles Mannarini, Christian Guardiola, Jean-Marie Ortolani, Christian Juez et Jacqueline David; Gérard Rouyer est excusé.

-----

Avant de commencer l'ordre du jour Jean-Marie informe le bureau que, pour des raisons de santé, durant les trois prochains mois il se met en retrait et n'organisera pas de randonnées.

Monique et Gérard soulignent qu'ils sont heureux que Christian JUEZ se joigne à nous et organise désormais des randonnées, sentiment partagé par l'ensemble des présents.

### 1/ programme du mois de MARS 2022 :

#### - randonnées

Mardi 1°	Monique Gérard	Cime de Ventabrun (départ de Lucéram)	12 km pour 500m A. R.
Mardi 8	Ch. Juez	Barrancher (départ de Saint Jeannet)	12 km – 300 m Boucle
Mardi 15	Gilles <b>Cool</b>	Cap Martin (départ gare de Roquebrune)	8 km pour 280m
Vendredi 18	François <b>Rando forte</b>	A DEFINIR	
Mardi 22	Christian (Pirate)	Au fil de la Siagne (st Cézaire)	10,6 km pour 430 m
Mardi 29	Monique Gérard	Jas de Jausseran (St Jeannet)	13,5 km pour 500 m boucle

#### - marches nordiques

05: Plateau de la Justice	12 : Camp Soubran
19 : mont Arpasse	26 : Fort de la Rovere

### 2/ programme du mois d'AVRIL 2022 :

#### - Randonnées

Mardi 5	Christian Juez	Baisse de la Croix (au-dessus de Berre)	7 km pour 400 m
Vendredi 8	François <b>Rando forte</b>	A DEFINIR	
Mardi 12	Christian Juez	Mont Razet	8 km pour 650 m



**LES RANDONNEURS DE  
TOURRETTE - LEVENS**  
Affiliés à la Fédération Française de Randonnée  
**AOTL RANDONNEE et MARCHE NORDIQUE**



			Boucle
Mardi 19	Gilles <b>Rando cool</b>	La Pierre Druidique (Saint Vallier)	9 km pour 115 m Boucle
Mardi 26	Monique Gérard	Touet de l'Escarene (Mont Panard)	

- marches nordiques

02 : Terre Forte	09 : les Rives du Loup
16 : Saint Claire	23 : Vaugrenier (avec pique-nique ou repas)
30 : l'Estéron	

### **3/ fixation du prix du covoiturage**

Tout le monde a eu connaissance du courriel de Gérard ROUYER à ce sujet.

Jean-Marie : je pense que la façon de calculer que j'utilisais est la plus juste :

Mettre le compteur à zéro au départ, relever le kilométrage à l'aller, multiplier par deux, puis par le prix au KM (ajouter au besoin le péage) ce qui donne le prix par voiture, et enfin par le nombre de voitures ; ensuite diviser par le nombre de participants. La totalité de l'argent est récupérée par l'accompagnateur qui le divise par le nombre de voitures et règle les chauffeurs.

Avantage : quel que soit le nombre de passagers, tous les chauffeurs ont la même somme.

Inconvénient : compliqué et, de plus, les participants ne connaissent pas le prix à l'avance.

Après discussion il est finalement décidé d'adopter la formule :

Kilométrage aller-retour x prix au km + éventuellement le péage

Etant donné l'augmentation du prix du carburant, le prix au kilomètre est porté à 25 centimes ; le kilométrage est relevé sur VIA MICHELIN ou MAPPY.

Les adhérents auront ainsi connaissance du prix du covoiturage en s'inscrivant pour la randonnée.

### **4/ remboursement par le club des frais d'essence et de péage pour les reconnaissances**

Marie-Françoise : jusqu'à présent celui qui faisait la reconnaissance n'avait aucun remboursement mais avec l'augmentation du prix de l'essence et des péages et le temps qui y est consacré, je pense que ce n'est plus possible ; je propose que ce soit le club qui règle puisque la reconnaissance profite à tous.



**LES RANDONNEURS DE  
TOURRETTE - LEVENS**  
Affiliés à la Fédération Française de Randonnée  
**AOTL RANDONNÉE et MARCHÉ NORDIQUE**



Christian Juez : attention, en fonction du nombre de randonnées reconnues et du prix, cela risque de chiffrer dans l'année.

Gérard : Jusqu'à quand y aura-t-il assez d'argent s'il y a beaucoup de reconnaissances ?

Marie-Françoise : à ce moment-là on arrêtera

Gilles : nous sommes des bénévoles qui donnons de notre temps mais je refuse de donner de l'argent ; je propose qu'à partir d'aujourd'hui celui qui fait la reconnaissance soit remboursé par le club sur la même base que pour les randonnées

Approuvé sous réserve que ne soient reconnues que les randonnées qui le nécessitent réellement.

Christian GUARDIOLA bénéficiera du remboursement pour la reconnaissance de la randonnée du 22 février, bien qu'elle ait été faite avant la décision.

#### **5/ formation à la lecture de cartes et de serre-file :**

Le 21 mai 2022 le CDRP organise une session de formation de lecture de cartes ; la commune de Tourrette mettant à disposition gratuitement une salle le club a le droit d'y faire participer gratuitement 3 personnes.

Marie-Françoise propose : Roger Hoareau, Philippe Savarino et Christophe Chicandard (bien qu'il ne soit en France que 6 mois). Christian Juez et Monique pensent à Daniel Fabre, bien que celui-ci semble réticent ; s'il acceptait cela ferait 4 personnes mais la gratuité de la salle est un atout pour les imposer tous.

Jean-Marie tient à préciser que c'est la personne la plus « gradée » qui est responsable pour tout problème survenant lors d'une randonnée même si ce n'est pas lui qui l'a programmée et qui la dirige.

Cette année pas de formation pour serre-file ; en fait il en faudrait minimum 2, de façon à ce qu'ils puissent se relayer puisqu'un serre-file, par définition, doit toujours être à l'arrière.

#### **5/ séjour estival :**

Marie-Françoise indique avoir trouvé un séjour dans le Queyras, à Ristolas, à l'Hôtel Le Fontenil au prix de 60 euros par nuitée, en pension complète, du 10 au 17 septembre.

Nous avons une option jusqu'au 5 mars.



**LES RANDONNEURS DE  
TOURRETTE - LEVENS**  
Affiliés à la Fédération Française de Randonnée  
**AOTL RANDONNÉE et MARCHÉ NORDIQUE**



Gilles indique qu'il avait trouvé l'année dernière moins cher, également dans le Queyras à Arvieux dans un VTF ; il va recontacter l'organisme.

Toutefois il pense que, étant donné le peu d'adhérents à s'être inscrit pour Les Estables, ce sera pareil pour la nouvelle proposition ; il préférerait proposer 3 jours dans les Gorges du Verdon.

Marie-Françoise précise qu'une quinzaine d'adhérents serait déjà d'accord pour Ristolas et qu'il faut se décider avant le 5 mars.

-----

Monique et Gérard reviennent sur le fait d'offrir chaque année un cadeau aux adhérents et pour lequel ils ne sont pas d'accord.

Jean-Marie et Gilles indiquent que cela s'est toujours fait, ce à quoi Jacqueline répond que non ; jusqu'en 2015 nous offrons le gâteau des rois et un tee-shirt (pas annuel).

Après discussion la suppression du cadeau annuel est votée à la majorité (2 contre).

Christian JUEZ : je trouve que les informations relatives aux randonnées sont trop tardives, approuvé en cela par Gérard. Christian GUARDIOLA admet que c'est exact pour la randonnée du vendredi 25 février mais que de façon normale elles sont annoncées une semaine à l'avance.

Enfin, Jean-Marie offre de faire une formation lecture de carte si des personnes sont intéressées.

Prochaine réunion le LUNDI 25 AVRIL 2022 à 14 heures 30 à Brocarel.

Séance levée à 16 heures 30.